

Abdoul Kadyr Sonko
Député à l'Assemblée nationale
XV^e Législature

**Question au Ministre de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de
l'Innovation**

Objet : Organisation de certains concours nationaux à l'étranger

Monsieur le Ministre,

De jeunes étudiants sénégalais établis à l'étranger, notamment en France, souhaitent revenir au Sénégal pour contribuer au développement de leur pays. Nombre d'entre eux possèdent des parcours universitaires exemplaires et remplissent les critères académiques requis pour participer aux concours nationaux, tels que celui de l'École Nationale d'Administration (ENA). Ces concours leur offriraient des opportunités équivalentes à celles de leurs compatriotes résidant au Sénégal.

Cependant, ces étudiants se trouvent malheureusement exclus de ces concours en raison de leur absence du territoire national. Cette situation, que nous considérons injuste, contrevient au principe fondamental d'égalité des chances.

Pour tenter leur chance, certains de ces étudiants n'hésitent pas à abandonner leur emploi et à épuiser leurs économies afin de se rendre au Sénégal. Cette démarche, souvent périlleuse, les expose à la perte de leur contrat de travail ainsi qu'à une précarité financière.

Question :

Le Sénégal ne pourrait-il pas envisager d'organiser certains concours nationaux à l'étranger ?

Monsieur le Ministre, l'État du Sénégal a démontré à maintes reprises sa capacité à organiser des processus complexes à l'international, tels que les élections présidentielles et législatives dans plusieurs pays. De plus, la commission de révision des listes électorales se déplace régulièrement à l'étranger, mobilisant des moyens logistiques conséquents pour garantir le droit de vote à tous les citoyens sénégalais. Cette démarche, motivée par un souci d'équité, prouve que des solutions logistiques et administratives existent.

Dans cet esprit, nous plaidons pour une action urgente visant à répondre aux attentes de la diaspora. Permettre l'organisation, à court terme, de certains grands concours nationaux à l'étranger serait un signal fort de reconnaissance envers nos compatriotes expatriés et contribuerait à réduire les frustrations qui les habitent.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette requête et restons disponibles pour tout échange ou complément d'information à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fait à Dakar, le 26 décembre 2024

Abdoul Kadyr Sonko
Député à l'Assemblée nationale
XV^e Législature

